Pithiverais > Ville et vie

BEAUNE-LA-ROLANDE ■ La ville a reçu son label samedi dernier

Élue « commune sportive »

Lors de la cérémonie, l'importance des bénévoles, nombreux dans le monde sportif, a été soulignée, ainsi que celle des sponsors.

Samedi matin, sous le chapiteau du Pôle, situé sur le mail nord, Claude Renucci, le maire, s'est vu remettre le label « commune sportive 2020-2024 » par Daniel-Yvan Ricour, directeur du Comité régional olympique et sportif de la région Centre-Val de Loire. Il est attribué pour la première fois à une petite commune.

Claude Renucci a ouvert les discours en remerciant les neuf associations spor-



tives de sa commune pour leur engagement et leur dynamisme, et en rappelant le soutien qui est accordé par le conseil municipal au sport à travers les nombreuses infrastructures sportives et les subventions attribuées chaque année.

L'importance des bénévoles, nombreux dans le monde sportif, a été soulignée ainsi que celle des sponsors qui, de par leur action, créent des interactions entre tous les acteurs locaux.

Au mois d'octobre sera remise la plaque « commune sportive 2020-2024 » qui sera fixée à l'entrée du village.

Label régional

Les Beaunois sont des sportifs

Le label Commune sportive de la région Centre-Val de Loire a été décerné à Beaune-la-Rolande, samedi 14 septembre, sous le chapiteau du tout nouveau Pôle.

Beaune-la-Rolande fait désormais partie des communes sportives de la région Centre-Val de Loire. Samedi 14 septembre, en début de matinée, Daniel-Yvan Ricou, représentant du Comité régional olympique et sportif (CROS) a remis le diplôme au maire, Claude Renucci.

La cérémonie s'est tenue sous le chapiteau du Pôle (voir ci-dessus) en présence du sénateur Hugues Saury, de la sous-préfète Nadine Monteil, ainsi que des conseillers départementaux Agnès Chantereau et Michel Guérin.

Pour la première fois cette année, le label était décerné aux communes de 1.500 à 2.500 habitants. Les huit communes labellisées « Commune sportive » le sont pour une durée de quatre années, soit de 2020 à 2024.

L'équipe municipale porte un grand intérêt à la trentaine d'associations



Le diplôme a été remis au maire de la commune par le représentant du CROS.

sportives existantes. Elles réunissent 700 licenciés, soit un tiers de la population beaunoise.

Il faut dire que la bourgade est équipée de belles infrastructures : stade avec pelouse synthétique, clubhouse, gymnase ou encore skatepark.

Conditions d'attribution du label par le CROS

L'attribution du label Commune sportive s'ef-

fectue sur des critères précis tels que le nombre de licenciés à une fédération française sportive au cours de la saison, le montant des subventions attribuées aux associations sportives par la ville au cours de la m ê m e année (40.000 euros pour Beaune-la-Rolande), l'accessibilité aux équipements sportifs appartenant à la commune, l'emploi par la

ville d'un ou plusieurs éducateurs, l'état des lieux des installations sportives, l'existence d'un planning d'occupation des installations, la répartition entre les scolaires, les associations et le grand public.

Cette distinction permettra à Beaune-la-Rolande d'être connue et reconnue au niveau régional.

Quant au panneau d'entrée de ville, il sera remis début octobre.

700 licenciés à Begune

Labellisée commune la plus sportive !

Beaune-la-Rolande reçoit le label de la commune la plus sportive de la région Centre-Val de Loire.

La commune de Beaune-la-Rolande s'est vue attribuer le label de la commune la plus sportive remis par le Comité régional olympique et sportif (CROSS) du Centre-Val de Loire

Samedi dernier en début de matinée, dans le nouveau lieu culturel « Le Pôle », installé sous le mail Nord (lire ci-dessus), Daniel Yvan Ricou, représentant du CROSS, a remis le diplôme à Claude Renucci, maire de Beaune-la-Rolande (*).

Le concours « communes sportives de la région Centre-Val de Loire » était ouvert pour la première année aux communes de 1.500 à 2.000 habitants. Pour l'édition 2019, huit communes ont été labellisées « commune sportive



Les élus entourés des représentants d'associations sportives locales.

2020-2024 ». Beaune la Rolande a remporté ce Label pour 4 années.

Le maire de Beaune-la-Rolande et son équipe municipale ont toujours porté un grand intérêt aux associations, soit une trentaine qui représentent 700 licenciés. Un tiers de la population est licenciée dans les clubs, équipés de belles infrastructures; stade synthétique, club house, gymnase, plusieurs salles polyvalentes, rollerpark et prochainement une piscine, espère-t-on.

C'est une belle reconnaissance de dynamisme sportif vis-à-vis des dirigeants et bénévoles. Dynamisme encouragé par 40.000 € de subventions municipales. Le Conseil Départemental apporte aussi son soutien à travers ses subventions qui, cette année, ont été distribuées dans la commune de Beaune.

Cette distinction permettra à la Ville de Beaune d'être connue et reconnue sur le plan régional. Le panneau d'entrée de ville sera remis lors du séminaire du 11 octobre à Orléans-La source.

(*) Une distinction remise en présence de Hugues Saury, sénateur, Agnès Chantereau et Michel Guérin, conseillers départementaux, ainsi que de Nadine Monteil, sous-préfète de Pithi-

L'Edoireux du Gâtinais 18-09-2019